

## MOTION DE LA CONFERENCE DES BATONNIERS

### Situation en Afghanistan

**CONNAISSANCE PRISE** des graves évènements survenus en Afghanistan, et de la situation confuse et chaotique suite à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau régime politique,

- **PREND ACTE** que le nouveau régime politique afghan a fait connaître son souhait d'une reconnaissance internationale, et son annonce d'une amnistie pour tous les fonctionnaires d'Etat et tous les opposants,
- **RAPPELLE** à cet égard que la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 figure dans le préambule de la Charte des Nations Unies,
- **RAPPELLE** que l'indépendance de la Justice constitue un fondement intrinsèque de la garantie de ces droits,
- **RESTERA** en conséquence très vigilante concernant la liberté et la vie des personnes qui concourent à l'exercice de la Justice dans ce pays, et veillera à la fourniture de la garantie de celles-ci,
- **S'INQUIETE** vivement de la situation des avocats.es et des magistrats.es exerçant ou ayant exercé dans ce pays, et plus particulièrement des femmes.
- **MANIFESTE** à leur égard toute sa solidarité,
- **DEMANDE** avec force au gouvernement français d'intervenir d'urgence pour s'assurer de la sauvegarde de l'existence de ces personnes et de leur offrir immédiatement si elles le souhaitent, l'asile politique en France.

Fait à Paris, le 18 août 2021